

Délibération n°08/12/2025-79

du lundi 8 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre à 17 heures 10, le conseil d'administration, dûment convoqué le 7 novembre 2025, conformément au Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à l'école supérieure d'art, sous la présidence de Dominique AUGÉY.

- Nombre de membres en exercice : 21
- Présents : Dalia MESSARA, Dominique AUGÉY, Odile BONTHOUX, Frédérique DUMICHEL, Marc FERAUD, Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, Antoine BOLLASINA, Carlos CASTELEIRA, Florian GAITE, Juliette NORMAND-BEORCHIA, Dimitri MOUDAR
- Présente en visioconférence : Françoise COURANJOU
- Procurations : Philippe CHARRIN (Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE)
- Absents : Sophie JOISSAINS, Kayané BIANCO, Brigitte DEVESA, Sylvaine DI CARO-ANTONUCCI, Arlette OLLIVIER, Fabienne VINCENTI, Daniel GAGNON, Pierre VASARELY

Madame la Présidente a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.

Objet : Demande de subvention de fonctionnement pour l'enseignement numérique 2026 à la Région Sud au titre du Fonds d'innovation pour la formation

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de l'école supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini

L'école supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini est un établissement d'enseignement supérieur artistique et de recherche en art. A ce titre, elle prépare ses étudiants au Diplôme national d'art (Licence) et au Diplôme national supérieur d'expression plastique. Parmi les spécialités enseignées les arts numériques au sens large du terme (Jeux vidéo, 3d, mécanique, son...) occupent une place essentielle dans la mise en place du projet pédagogique de l'école.

Ainsi, depuis plus de 30 ans, l'école est reconnue pour son rôle pionnier dans le champ des arts numériques, avec une approche pédagogique transversale qui croise pratiques artistiques, technologie, sciences et enjeux de société.

L'ESAAix souhaite aujourd'hui renforcer son rôle dans la structuration d'une filière territoriale innovante, au croisement de la création contemporaine, des technologies numériques et de la médiation culturelle. Pour ce faire, elle sollicite un soutien public à plusieurs projets structurants, dans le cadre de son développement pédagogique, scientifique et territorial.

Dans un contexte d'évolution rapide des pratiques artistiques et des usages numériques, l'ÉsaAix s'engage dans un plan d'actions visant à :

- Consolider l'offre d'enseignement supérieur artistique dans un domaine innovant
- Renforcer l'insertion professionnelle des jeunes artistes
- Créer des formes nouvelles de coopération entre art, science et société

57 rue Émile Tavan
Aix-en-Provence
04 65 40 05 00
contact@ecole-art-aix.fr
esaaix.fr

- Valoriser le patrimoine local à travers des dispositifs numériques
- Déployer des formats de diffusion accessibles, participatifs et ancrés dans les territoires

La Région Sud pourrait donc être un soutien dans le développement de nouveaux espaces et dispositifs de création (réalité virtuelle, projection 360°, captation son/vidéo de haute qualité) et dans la mise en œuvre de projets structurants (Monumental 2026, Créatures artificielles, Sabotage-s, projet européen Forms).

Ces projets offriront aux étudiants une visibilité professionnelle exceptionnelle.

Les Publics concernés et retombées attendues sont diverses :

- Étudiants et jeunes artistes : formation, professionnalisation, insertion, recherche.
- Habitants et publics du territoire : accès à une offre culturelle innovante et inclusive.
- Territoire : valorisation du patrimoine, attractivité, rayonnement.
- Partenaires culturels et scientifiques : développement de projets transversaux, coopération intersectorielle.

Le budget prévisionnel de fonctionnement pour l'enseignement numérique s'élève à 67 420€ TTC.

Une demande de subvention auprès de la Région Sud dans le cadre du dispositif « Fonds d'innovation pour la formation » va être effectuée à hauteur de 37% du montant des dépenses de fonctionnement numérique, soit 25 000€ les 63% restants seront financés par les fonds propres de l'école, et feront l'objet de demandes de subventions auprès de la DRAC et de la ville d'Aix, dans le cadre de la Biennale.

Le soutien de la Région permettra de :

- Garantir la pérennité de l'offre pédagogique et de recherche
- Offrir aux étudiants les moyens d'une formation d'excellence professionnalisante
- Valoriser les compétences artistiques sur le territoire
- Assurer un maillage entre éducation, innovation et culture

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente, le conseil d'administration, à l'unanimité,

- SOLLICITE auprès du Conseil Régional de la Région Sud une subvention de 37% du montant des dépenses de 67 420€ TTC, soit une subvention de 25 000€ TTC
- S'ENGAGE à prendre en charge la part qui lui incombe par des financements propres et d'autres subventions, soit un minimum de 63% de 42 420€ TTC
- AUTORISE la Directrice à signer tous documents relatifs à ce projet et à cette demande
- Dire que les crédits correspondants seront prévus au budget 2026

Fait à Aix en Provence, le 8 décembre 2025

**La Présidente du conseil d'administration,
Dominique AUGÉY**